



Seine Maritime

C.T.L. Suppressions d'emplois du 17 Décembre 2015 Déclaration liminaire commune.

Madame la Présidente,

Les représentants du personnel, convoqués ce jeudi 17 décembre 2015 pour la tenue d'un Comité Technique Local portant sur la situation des implantations d'emplois à la DRFiP au 1^{er} janvier 2016 vous informent qu'ils ne siégeront pas.

Le sujet à l'ordre du jour « Emplois » justifie, à lui seul, cette décision :

Depuis sa création en 2008, la DGFIP aura perdu près de 21 000 emplois et les services doivent fonctionner sur des budgets en baisse constante. En 2016, ce sont 2130 emplois qui seront encore ponctionnés dans les services !

Alors que notre ministère représente 6 % des effectifs de la Fonction Publique d'État, il devra absorber 54 % de ces suppressions.

Si cette nouvelle saignée est possible, c'est bien parce qu'aucune des missions de notre Direction Générale n'est aujourd'hui considérée comme prioritaire, quels que soient les discours tenus tant par les ministres que par le Directeur Général.

C'est ainsi que la DGFIP est devenue le premier et bientôt l'unique gisement de réduction d'emplois publics, symbolisant, à elle seule, la fuite en avant d'une politique dogmatique d'austérité menée par le gouvernement au mépris des conditions de travail et de la santé des agents des Finances Publiques.

Pour la **Seine-Maritime**, ce sont encore **30 emplois** qui seront « officiellement » supprimés en 2016 .

Au regard des tableaux élaborés pour ce CTL, ce sont **en réalité 39 emplois supprimés**. La majeure partie de ceux ponctionnés en Direction sur des fonctions de soutien aux postes et services seront en fait couverts pour assurer la réussite de la réforme territoriale par des « renforts »..... en Direction ! Inacceptable pour les personnels et l'intersyndicale au vu du nombre d'emplois vacants dans le département !

Sur les 10 dernières années, le département **a perdu plus de 20%** de ses effectifs !

Force est de constater que, faute de personnels, nous ne sommes plus en capacité d'assurer correctement nos missions d'accueil et de conseil auprès des contribuables (cellules téléphoniques engorgées, files d'attente croissantes aux guichets etc...)

Ces suppressions d'emplois entraînent un dysfonctionnement de nos services, accentué par les propos intempestifs de nos ministres ! Cela génère de fortes tensions entre les usagers et nos collègues !

Dans cette période de remise en cause de tous les acquis, nos Organisations Syndicales continueront de porter haut et fort leurs revendications pour la défense du statut de la Fonction Publique, dans l'intérêt de tous les personnels.